

Qu'est-ce que le latin ?

- Une langue parlée dans l'Antiquité par les Romains.

Qu'apporte l'enseignement du latin ?

- Des connaissances grammaticales
- Du vocabulaire en français
- Une meilleure orthographe
- Des connaissances littéraires et historiques
- Des connaissances en mythologie

Quel est le programme de latin ?

- En seconde : La famille ; Jules César ; les guerres puniques
- En Première : La poésie amoureuse ; le genre épistolaire ; le roman ; le théâtre
- En Terminale : La philosophie dans l'Antiquité ; la médecine ; les origines de Rome ; une oeuvre au programme.



Le latin est une option facultative qu'on peut commencer au collège ou au lycée. Cette langue permet d'approfondir ses connaissances en grammaire, en orthographe, en vocabulaire, pour parler simplement du français. On retrouve beaucoup de mots latins dans le langage scientifique (les noms latins des plantes et des médicaments), dans le langage juridique (dans notre juridiction, il existe ce qu'on appelle le Droit romain)

L'enseignement du latin permet également d'avoir une culture historique, littéraire. Cela permet de mieux appréhender la littérature française, et d'avoir des connaissances sur l'idée de démocratie dans l'Antiquité grecque et romaine.

Pour ceux qui ont déjà fait du latin au collège (combien êtes-vous dans ce cas, ici ?), ils ont fait une grande partie du parcours : apprentissage des déclinaisons, des conjugaisons, les traductions... Ils ont fait, me semble-t-il, le plus difficile. Au lycée, il y a plus de traductions de textes d'auteurs, plus de civilisation, plus de recherches personnelles. Il est vraiment dommage qu'un élève ayant fait 3 ans de latin s'arrête en milieu de parcours (alors qu'il a fait le plus dur) ! D'autant que le coefficient du latin au baccalauréat est de 3, ce qui est vraiment un coefficient très important pour une option. En fait, on valorise la volonté et le travail des élèves qui ont poursuivi cet enseignement pendant 6 ans.

Pour ceux qui n'ont pas de latin au collège, il est tout à fait possible de commencer cette option au lycée, sachant que ce sera un peu déroutant au début, c'est comme si vous commenciez l'anglais en troisième... Mais avec de la bonne volonté et du travail, on peut rattraper ces trois ans de collège.

L'épreuve de latin au baccalauréat est très proche de celle du français. Les textes présentés à l'oral du bac ont été travaillés avec le professeur dans l'année. Il est demandé à l'élève une traduction précise du texte, ainsi qu'une explication de ce texte. Tout a donc déjà été vu dans l'année, mais doit être bien sûr retravaillé et approfondi à la maison.

Pour conclure, l'enseignement du latin est plutôt varié, puisqu'il agit à plusieurs niveaux : le plus répandu étant qu'il permet de mieux comprendre la langue française. Mais j'ajouterai qu'il permet aussi d'acquérir de la logique, puisque l'analyse de la phrase est plutôt stimulante pour l'esprit.

*(Pour conclure, les élèves qui suivent l'enseignement du latin ont plus de facilités pour :*

- *Comprendre la grammaire française et analyser les textes littéraires*
- *Apprendre les matières scientifiques et juridiques*
- *Apprendre de nouvelles langues)*

Enfin, l'option latin est un moyen rentable d'obtenir des points au baccalauréat !